



Une **liste citoyenne** pour offrir  
un **droit de parole**  
aux habitantes et aux habitants d'Ugine.

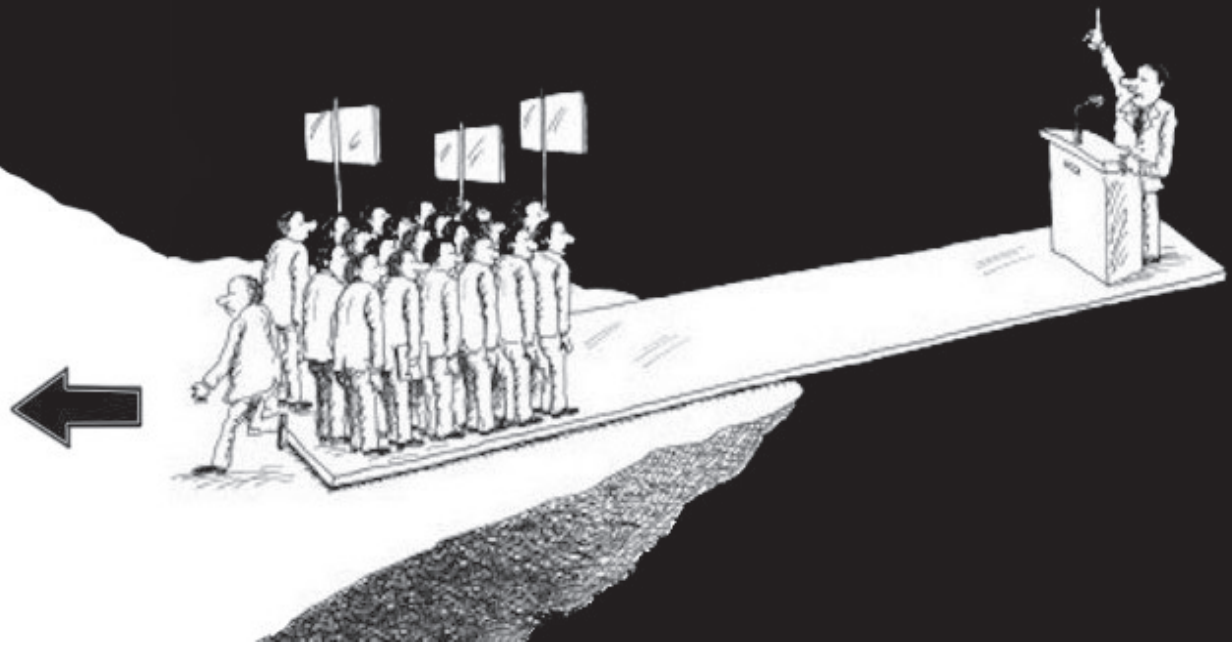
**Votez** aux élections municipales du 15 mars  
2020 pour construire ensemble une dynamique  
économique, sociale, écologique.

De nombreuses communes françaises se sont lancées dans cette grande  
aventure humaine : soyons les prochains ! Issus de la société civile, avec ou  
sans expérience de mandats politiques, venez mettre à profit vos expériences  
personnelles et professionnelles pour **participer**  
aux choix politiques de votre commune et de votre  
communauté d'agglomération.

**UGINE,  
DÉCIDONS  
ENSEMBLE !**



Listes participatives  
Mouvements citoyens  
Auto-organisation  
Etc...



## Démocratie directe

Chez nous, il n'y a pas de premier de cordée, nous souhaitons redonner réellement la parole aux habitantes et aux habitants. **Nous croyons en l'intelligence collective qui est un des fondements de la démocratie directe.**

Nous vous invitons à co-construire un nouveau mode d'organisation de notre commune dans lequel vos élus travailleront sur un pied d'égalité et en totale coopération. Ce fonctionnement horizontal, la collégialité, garantit une définition précise des mandats (respect des engagements électoraux et des chartes signées) et permet d'éviter l'accaparement du pouvoir par le maire et ses adjoints.

Vous, habitantes et habitants, serez placés au cœur des affaires publiques par votre participation aux décisions communales. Cette participation s'exprimera à différentes étapes de la gestion des affaires de la commune : de l'impulsion des idées, à la préparation et à l'étude des dossiers puis, si vous le souhaitez, à la mise en œuvre des projets.

Sur les thèmes qui vous intéressent, vous pourrez choisir d'intégrer des commissions de travail mixtes (élus et habitants), de participer à des séances publiques et à des assemblées générales de quartier ou de commune.

Vos futurs élus s'engagent à respecter les décisions de ces groupes de travail, tant qu'elles respectent les valeurs de la charte de l'Assemblée Populaire d'Ugine, à favoriser les décisions par consensus et à valoriser l'écoute active.

Pour permettre votre implication, il est du devoir des élus de garantir votre participation. Pour s'en assurer, un groupe d'habitants veillera au respect de ce processus démocratique.

Nous devons veiller à vous informer dans la transparence et à utiliser des méthodes qui faciliteront votre participation pleine et entière.

Le conseil municipal et les assemblées veilleront également à ce que chacun trouve sa place pour s'impliquer : tout le monde n'est pas à l'aise avec les réunions mais il existe plein de façons de participer !

La démocratie directe n'est pas une idéologie mais repose sur le bon sens, l'expérimentation, l'apprentissage et la confiance. Ensemble nous allons réinventer notre commune !

## JOURNAL de l'Assemblée Populaire d'Ugine N° 1

## Transition écologique

Les alertes scientifiques concernant la dégradation de notre environnement sont aujourd'hui incontestables. Aussi, nous nous engageons à **réduire l'impact écologique de la commune** pour :

- sauvegarder notre milieu naturel (pousser à la suppression des pesticides, réduction de l'éclairage public, respect de la réglementation concernant les éclairages nocturnes, revégétalisation de la ville...),
- aller vers plus d'autonomie énergétique et alimentaire (en favorisant les énergies renouvelables, la production locale bio et les circuits courts...),
- développer les transports collectifs/verts en allant vers la gratuité (navettes à la demande, véhicules électriques en auto-partage, covoiturage, vélo-taxi, tram-train Albertville-Anecy, hippo-bus ...),
- soutenir et aider à l'installation de paysans respectueux de l'environnement (protéger les terres agricoles...),
- favoriser les projets d'urbanisme coopératifs et écologiques (éco-quartiers, habitat partagé, réhabilitation thermique des logements sociaux et bâtiments publics...).

## Justice sociale

La solidarité nous paraît essentielle pour une vie collective harmonieuse. L'égalité des droits s'exprime à travers la protection des personnes les plus vulnérables, la préservation du lien social, le développement d'une économie locale dynamique mais aussi et surtout à travers la **défense des services publics** :

- défendre le logement social (rénovation et entretien de tous les logements, représentation des locataires, choix de bailleurs sociaux départementaux plutôt que d'actionnaires...),
- accompagner la création de postes, l'embauche en soutenant l'égalité salariale hommes/femmes,
- créer une Maison du Peuple où les habitants qui le souhaitent pourront se retrouver, partager, discuter, agir, décider en s'auto-organisant avec l'aide d'une équipe salariée par la commune,
- favoriser l'accès aux soins (soutien des agents de santé, maison de santé solidaire, planning familial, allègement des charges financières pour les résidents EHPAD, assurer la continuité des soins à domicile sur l'ensemble du territoire...),
- défendre les commerces de proximité (baisse des loyers commerciaux, opposition à de nouvelles zones commerciales, commerces mobiles...),
- répondre aux besoins et améliorer le fonctionnement des établissements scolaires,
- défendre la Poste et la trésorerie publique (s'opposer au transfert de cette compétence aux bureaux de tabac...),
- protéger la régie publique du réseau eau-assainissement. Intégrée à Arlysère, sa gestion est soumise aux appétits financiers de grands groupes qui ne manqueront d'augmenter leurs tarifs.

## Infos pratiques

Réunions de travail ouvertes à tous : lundi et jeudi à 18h30 (salle Robespierre)

Permanences : mardi et vendredi (18h-19h) - samedi (11h-12h) (bar Chez Gueg - 28 av. du stade)

Réunions publiques: 12 mars à 19h30 à Ugine (salle des fêtes)

13 mars à 19h30 à Héry (salle des fêtes)

[www.assembleepopulaireugine.fr](http://www.assembleepopulaireugine.fr) - tél: 07 79 74 90 09

LA COMMUNE  
EST A NOUS!

